

CONCLUSIONS GENERALES DE LA THESE

1. LA METHODE DE TRAVAIL

Chaque partie de cette thèse ayant fait l'objet de conclusions distinctes, notre intention n'est pas dans ces dernières pages d'en présenter la synthèse, au risque de lasser le lecteur. Il s'agirait plutôt de retracer le cheminement de notre réflexion, de transcender ses étapes et de rappeler en quelques lignes les éléments de réponse à notre question initiale ainsi qu'aux sous-questions surgies au cours de l'étude.

Notre objectif essentiel était de décrire les grands axes à emprunter pour conduire HCMV à la durabilité – soit à un établissement humain socialement équitable, économiquement viable, respectueux de l'environnement et spatialement équilibré –, espérant, à terme, que certaines leçons puissent inspirer d'autres métropoles d'Asie. Les thèmes connexes attirèrent d'abord notre attention vers une architecture et un urbanisme durables, où le mode participatif et le type de planification que ces derniers réclament seraient garantis, de même que des critères d'évaluation. Simultanément, il s'avéra indispensable de définir les caractéristiques d'un logement adapté aux plus pauvres répondant au précepte identifié plus haut, après avoir éclairé les notions de pauvreté et d'esprit communautaire.

Les phénomènes urbains sont à ce point interconnectés qu'il est difficile d'en isoler un si l'on veut tenir compte des principes de la durabilité. Celle-ci, autant que l'accès au logement pour les plus pauvres, met en cause des enjeux inextricablement mêlés dont il est difficile de mesurer les tenants et aboutissants. Une analyse pluridisciplinaire de la ville est de ce fait nécessaire. Pourtant, cette thèse n'a pu en fine élaborer des études pointues ni formuler les recommandations attendues pour chacun des thèmes abordés, tant notre maîtrise de la diversité des domaines s'est révélée insuffisante. En outre, en préalable à leur application, les solutions proposées ne pourraient faire l'économie d'un débat entre toutes les parties prenantes. En effet, dans notre monde globalisé, l'ère des choix imposés par des technocrates à une société passive ou ignorante est révolue; le pouvoir de décision devrait dès lors revenir à l'ensemble des acteurs impliqués dans l'édification et la gestion de la ville.

L'observation attentive de HCMV met en avant trois défis majeurs de notre temps: la mise en danger des écosystèmes, l'accentuation des inégalités sociales, notamment en termes d'accès au logement, ainsi que le démantèlement de la trame spatiale de la ville tant par l'expansion du phénomène du bidonville que par la réalisation des gros travaux d'infrastructures et de gratte-ciel sans respect de la morphologie qui les entoure. La revue littéraire a révélé combien le développement durable pourrait, par vocation, répondre, au moins, aux deux premiers d'entre eux; véritable tour de force quand on songe que réduction de la pauvreté et protection de l'environnement restent perçus comme antagonistes, la première étant censée contribuer à la destruction de l'autre! Paradoxe à résoudre par une nouvelle approche du développement. Certains s'y sont essayés et mirent en avant la nécessité d'une meilleure gestion de l'espace et développèrent une réflexion sur les outils pour intégrer cette dimension. C'est sur l'analyse de leurs recherches que le développement urbain durable s'est imposé comme base valable sur laquelle fonder notre thèse.

La planification structurelle stratégique est ensuite apparue, au cours de ladite revue, comme un outil adéquat à la mise en œuvre de la durabilité urbaine. Soucieuse de rencontrer la complexité de la ville contemporaine par le biais du dialogue, d'une vision intégrée et d'actions stratégiques, sa méthodologie s'est imposée pour l'atteinte de nos objectifs. A notre connaissance, elle n'a pourtant encore jamais été expérimentée à l'échelle de la mégapole, tant la constitution de coalitions pour la mise en œuvre d'une vision par coproduction y paraît difficile, mais, elle n'est, selon nous, pas impossible.

A cela s'ajoute la volonté d'étudier des contextes où certains des préceptes identifiés avaient été expérimentés, car source de connaissance mais aussi d'inspiration, dès lors que les spécificités locales sont prises en compte. De cette analyse, ainsi que de celle des projets de logements dans l'ex-Saigon, se dégage un faisceau de lignes de force ambitieuses, peut-être, mais réalistes. Nos solutions reposent donc sur des bases théoriques vérifiées par des cas concrets; une approche longue et fastidieuse mais qui trace la voie à la rédaction de recommandations pragmatiques et adaptées au contexte.

Retenons donc de cette étude, notre volonté de faire face aux enjeux majeurs de notre époque et notre quête d'une méthodologie axée à la fois sur une analyse holistique du contexte choisi et de théories confirmées par l'expérimentation. Loin de toute idéologie, nous avons tenté de trouver, par l'étude de cas et une revue littéraire approfondie, des éléments de réponse aux questions posées. Ainsi l'importance de l'éthique est mise en exergue, pour que l'homme et son environnement restent au cœur de la réflexion, mais aussi pour que l'innovation et les références aux spécificités locales – au *genius loci* – inspirent la conception spatiale. Ce travail confirme par là, la nécessité d'établir dans toute activité humaine un équilibre, toujours à réinventer, au sein du triptyque mainte fois évoqué de la durabilité, avec la culture et le politique comme dimensions trans-sectorielles.

2. SYNTHESE DES PISTES DE REFLEXION

2.1 Les thèmes abordés

2.1.1 Architecture et urbanisme durables

Aujourd'hui, la responsabilité de l'homme dans les dérèglements climatiques est reconnue par la majorité des scientifiques. Elle met en danger, et la survie de nombreuses espèces, et la cohésion de nos sociétés tant les bouleversements écologiques, climatiques et sociaux en puissance seront lourds de conséquences. Ils accentueront les disparités entre riches et pauvres et, ce, d'autant plus qu'ils affecteront au premier chef les pays du Sud.

Simultanément, la population mondiale est de plus en plus urbaine et se cloisonne, au point qu'un milliard de gens vivent aujourd'hui dans des taudis misérables. Pour faire face à ces défis, des changements radicaux s'imposent en termes de consommation, de production, de redistribution des richesses et de gestion de nos villes et du territoire en général.

Ainsi, alors qu'une minorité de la population mondiale exploite l'essentiel des ressources planétaires, l'empreinte écologique dévastatrice d'un modèle néo-libéral déréglementé met en danger l'équilibre de la terre. Pourtant, le développement durable, concept élaboré par la commission Brundtland en 1987, ne remet pas en cause le principe de croissance économique continue, sujet trop litigieux pour être endossé par une quelconque instance internationale. Mais le constat est simple: habitants d'une planète finie, il ne nous est pas permis de jouir de façon illimitée des ressources non renouvelables et de la polluer sans retenue. Par ailleurs, si la globalisation, telle que vécue depuis la chute du mur de Berlin, a effectivement produit beaucoup de richesses, elle a aussi accru les disparités entre riches et pauvres, suite notamment à l'abandon du modèle fordiste d'équilibre entre les intérêts du capital et celui des travailleurs ainsi que toute forme de protection au profit du seul principe de concurrence. Dès lors, les partisans de la décroissance défendent l'idée de redistribution plutôt que d'accumulation des richesses.

Dans un tel contexte, le développement durable continue à susciter de nombreuses controverses, les uns, écologistes, arguant qu'il ne va pas assez loin, les autres, néo-libéraux, clamant qu'il entrave l'économie.

En dépit de ses divergences et devant la nécessité d'agir, il n'est, selon nous, d'autre choix que d'endosser les préceptes de la durabilité. Cette dernière se reconnaît dans de nombreuses définitions. Mais toutes font appel à des changements socio-économiques susceptibles de préserver nos écosystèmes et de lutter contre la pauvreté dans l'intérêt des générations présentes et futures; bref, d'établir un équilibre dynamique entre croissance économique, équité sociale et préservation de l'environnement.

La structuration du développement durable proposée par le Bureau Fédéral du Plan belge suivant cinq principes nous est apparue comme étant appropriée pour guider sa mise en l'application concrète. Pour mémoire, il s'agit de: conscience et responsabilité commune mais différenciée; vision à long terme ou équité intra et inter-générationnelle; approche intégrée; précaution et enfin participation; tout en rappelant qu'il est a priori endogène, car ancré aux spécificités locales. Ce modèle de développement apparaît donc comme humaniste et éthique, désireux de remettre les intérêts de la collectivité, présente et à venir, au cœur du débat.

En matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, il conviendra d'ajouter à ces principes, la dimension spatiale. L'espace est, en effet, une ressource qu'il convient de ne pas gaspiller, d'autant que sa structuration peut tout à la fois réduire ou accroître l'impact sur l'environnement et la ségrégation sociale des agglomérations. Mais il ne s'agit pas uniquement d'organisation spatiale, la ville est aussi lieu majeur d'expression de la société; et, à ce titre, il convient de la préserver. Elle est le réceptacle d'un dialogue trans-générationnel où se télescopent différents temps et acteurs qui contribuent à sa singularité. L'espace urbain n'est donc pas neutre ni homogène. Il est articulé de façon à accroître la capacité de production, d'information et d'innovation de ses usagers et est, de ce fait, producteur de sens. L'homme revendique donc sa volonté de rester enraciné, en son lieu et passé, par la préservation et le renouvellement de symboles inscrits dans une continuité narrative et physique.

Forte de ces diverses dimensions, la durabilité doit désormais s'inscrire dans toutes nos actions quotidiennes, petites ou grandes, dans nos prises de décision, personnelles ou collectives. Elle s'invite de ce fait dans tous les débats afin de proposer des changements comportementaux, techniques, et structurels.

L'architecture et l'urbanisme sont ainsi directement visés, tout comme le transport routier. Dans les deux cas, l'impact de la structure spatiale tant du bâti que de la ville est prépondérant. Il est donc indispensable de travailler en concertation à tous les échelons, du bâtiment à la ville, en passant par sa région.

Le développement durable exige de l'architecture qu'elle organise au mieux l'espace pour limiter la consommation de ressources épuisables, profite des énergies passives offertes et s'appuie sur le renouvelable, grâce à des technologies appropriées. Dans le même temps, il appelle à la prise en compte des spécificités locales tant physiques que culturelles. Il prône ainsi, suivant l'exemple du projet BedZED de Londres, l'édification de bâtiments à haute performance énergétique inscrits dans un dialogue avec le lieu dans lequel ils s'érigent. Ce type de développement incite également à revoir les normes et les techniques de construction afin d'en réduire l'impact environnemental tant durant la construction et l'utilisation que lors de la démolition des bâtiments. Une part belle est laissée à l'innovation et à l'introspection de l'architecture traditionnelle afin de déboucher sur des techniques alternatives et de nouvelles manières d'habiter l'espace en privilégiant polyvalence, proximité, mixité, recyclage, densité... et ce dans un esprit de dialogue et de respect vis-à-vis des usagers présents et à venir.

La ville est un lieu approprié pour développer des mesures efficaces durables, car inscrite dans sa région et connectée au monde, tout en étant maillée de réseaux complexes qui agissent dans des temps, des lieux et à des échelles différentes. Il devient dès lors périlleux d'intervenir de façon sectorielle au risque d'induire des effets secondaires non maîtrisés réagissant sur des aspects non étudiés. L'approche de l'urbanisme durable sera par conséquent intégrée et globale.

Alors que la modernité induit spécialisation des espaces, accroissement des surfaces bâties, accentuation de la ségrégation sociale, accroissement des besoins en transport individuel... le développement urbain durable appelle lui à contrecarrer ces tendances par différents biais.

A l'échelle de la rue et du quartier, il s'agit d'articuler et de concentrer les interventions des particuliers pour qu'elles participent à l'édification d'un grand dessein collectif de durabilité, tout en intégrant les vestiges du passé, quitte à les recycler. Symboles, identité culturelle et structuration de l'espace sont de ce fait à remettre à l'ordre du jour.

A l'échelle de la ville, il s'agit de recycler l'espace et le parc immobilier, mieux articuler les espaces publics pour favoriser les échanges sociaux, offrir des équipements et services de qualité accessibles à tous ainsi que des espaces verts, limiter les besoins en transport de même que l'exode vers la périphérie. Les centres-villes sont par-là appelés à la requalification. Ce recyclage présuppose, notamment, une meilleure utilisation des terrains occupés par des activités à faible valeur ajoutée, la restructuration des quartiers désarticulés, notamment en périphérie, la mixité sociale des quartiers résidentiels, garant d'une certaine cohésion sociale, la jonction entre périphérie et centre ainsi que la multiplication des pôles d'activité pour éviter la congestion du trafic en un seul point.

Le concept de ville 'verte' appelle, pour sa part, à la provision d'espaces protégés nécessaires au maintien des écosystèmes, à la qualité de l'air, à la réduction des températures, au renouvellement des nappes aquifères et à une meilleure qualité de vie, sans oublier la réduction de toute forme de pollution, ainsi que le traitement et le recyclage des déchets.

La volonté de réduire la consommation des énergies fossiles, et donc, le transport individuel motorisé, implique la création de quartiers autonomes assurant une forte mixité des fonctions, reliés par des réseaux de transport performants en phase avec les principes de multimodalité, d'intermodalité et d'optimisation de l'usage du sol afin de garantir une bonne accessibilité en tous points de la trame.

A l'échelle régionale, il importe au premier chef de limiter l'étalement urbain. La terre arable est en effet un bien précieux à préserver, au vu de la croissance démographique mondiale. Mais le principe de

densification urbaine, d'abord perçu comme le plus approprié, ne compte pourtant pas que des partisans. Le débat reste ouvert entre adeptes de la ville compacte, férus de ruralité et avocats d'un compromis. Ces derniers, loin de toute idéologie, proposent le développement de réseaux polynucléaires d'agglomérations aux caractéristiques diverses, les unes denses et compactes, les autres plus diluées, reliées par des transports efficaces et entourés de vastes espaces verts protégés.

Ces différentes caractéristiques sont à l'opposé de celles de l'hyper-ville, primate et monolithique, forme urbaine qui pourtant s'impose un peu partout. Il faut dès lors repenser la ville de façon globale en intégrant la région dans laquelle elle s'érige dans l'équation, et rechercher des dérivatifs à ces agglutinations humaines hors de tout contrôle. Ainsi, des actions volontaristes doivent être engagées dans le même temps à l'égard des villes secondaires afin qu'elles se développent plus harmonieusement et qu'elles attirent à elles une part des candidats à la vie urbaine. Pour ce faire, leur spécialisation et leur étroite interconnexion aux grandes agglomérations sont requises, tout en évitant le piège d'une fusion avec l'épicentre.

On le voit, une telle planification implique un travail sur plusieurs échelles, une coopération au niveau régional et l'entrée en résistance avec les mouvements perniciose, car incontrôlés, de l'urbanisation contemporaine. Sont dès lors exigées, vision claire et volonté politique forte, mais cependant ouverte au dialogue et à la coopération avec toutes les composantes de la société; au risque de rencontrer bien des difficultés à les obtenir, compte tenu de la variété des intervenants et la diversité de leurs intérêts.

Toutes ses actions, dont nous verrons plus loin comment elles pourraient être appliquées à HCMV, méritent d'être appliquées de concert bien que leurs impacts ne soient pas encore tous mesurés. Dès lors, la recherche appliquée doit être poursuivie. La création de connaissance, tant théorique qu'empirique, et l'évaluation des actions entreprises sont indispensables à d'éventuelles corrections ultérieures. De nouvelles études, à la fois qualitatives et quantitatives, devraient dès lors porter sur l'habitat traditionnel, les nouvelles technologies, notamment à destination des pays moins avancés, les types d'organisation spatiale, tant à l'échelle du bâti que de la ville... en mettant en avant leurs implications dans les divers domaines, dont celui du transport.

2.1.2 L'approche participative

Comme l'ont relevé les études de cas, la gestion de l'espace urbain est source de conflits, ouverts ou larvés, dont il est utile de rappeler les principaux types. Le premier touche les populations vulnérables. Celles-ci s'établissent généralement sur les terrains dont les autres classes sociales ne veulent pas et sur tout espace résiduel non contrôlé. Suite à la spéculation foncière et à la nécessaire modernisation de la ville, ces espaces finissent pas éveiller l'intérêt, soit pour les valoriser, soit pour construire les infrastructures nécessaires à l'assainissement et à la modernisation de la ville, avec, pour conséquence commune, l'éviction de leurs occupants. Cette dernière à souvent pour conséquence le regroupement des communautés en coalition pour faire front à l'Autorité, comme ce fut souvent le cas à Bangkok ou Manille.

Les conflits sont également fréquents entre locataires et propriétaires et deviennent virulents quand y sont impliqués des gens vulnérables face à des propriétaires peu scrupuleux. Ces oppositions entre personnes issues de couches sociales diverses apparaissent plus généralement dès lors que les effets secondaires de la misère, tels l'insécurité, la dégradation environnementale ou la déstructuration des espaces publics, ne sont plus maîtrisés et circonscrits au sein des seuls bidonvilles.

Une autre forme de conflit regarde plus directement les pouvoirs publics. L'administration n'est en effet pas exempte de luttes internes, résultantes d'approches sectorielles non coordonnées et trop éloignées d'une réalité urbaine devenue complexe ou provoquées par la juxtaposition des responsabilités et prérogatives.

Entrent également dans cette catégorie, les tensions au sein de partenariats privé/public, quand les intérêts des uns et des autres divergent trop. Si le partenaire privé suit les règles du marché et a, pour première motivation, la création de richesses, son homologue public est, lui, censé veiller à l'intérêt commun et à la cohésion sociale, en ce comprise la défense des couches vulnérables. Motivations difficilement conciliables, surtout lorsqu'il s'agit de promotion de logements sociaux. Ces derniers sont en effet irréalisables sans subsides massifs, sévère distorsion aux règles du marché ou bien, sans dérogations aux normes de

construction, exception qui entraîne inévitablement de vives réactions de la part d'une Administration atteinte dans ses prérogatives.

Remarquons également que les vues des planificateurs peuvent être en butte à l'agenda, officiel ou caché, du politique. Ce dernier, quelle que soit son appartenance, est souvent obligé de composer avec les pressions du capital en quête de terrains où investir. Il est dès lors parfois contraint de faire abstraction des orientations des plans de secteurs qu'il a cependant approuvés pour plaire à ses pourvoyeurs de fonds, au grand dam de leurs concepteurs.

Il n'existe pas de stratégie unique pour résoudre l'ensemble de ces conflits. Le moyen le plus adéquat dont disposent les communautés pour résister aux pressions consiste en une organisation solide, étayée par un dispositif de relais auprès des autorités locales et nationales; un peu à l'image du marché lui-même, avec ses puissants lobbies. L'Administration, elle, n'a d'autre choix que la réforme, alors que son autorité n'a cessé de s'éroder, la privant d'outils de régulation ou de moyens financiers; ce qui attise luttes intestines et concurrence entre départements et juridictions, évoquées plus haut, afin d'attirer les capitaux qui font défaut. Les technocrates seraient, eux, bien inspirés de se mettre à l'écoute d'une société devenue à ce point complexe et mouvante qu'ils ne peuvent plus, à eux seuls, tracer une ligne des plans et projets susceptibles de répondre à toutes les aspirations et besoins.

Pour pallier ces manquements, l'approche articulée en étapes, depuis la quête d'informations et le dialogue jusqu'à la coopération entre toutes les parties, nous paraît la meilleure, à condition qu'elle soit assortie d'une volonté politique résolue afin d'éviter l'écueil des discussions stériles. Elle peut à la fois donner aux populations précarisées le moyen de s'exprimer autrement que par la fronde, au secteur privé la liberté d'influencer les décisions sans recourir à des moyens peu avouables, aux différents départements une meilleure compréhension d'enjeux qui les dépassent, aux planificateurs l'ampleur de vue pour cerner l'ensemble des demandes, bref, garantir aux uns et aux autres de porter leurs revendications mais aussi d'écouter et de débattre.

Cette approche participative est l'héritière des mouvements de contestation des années soixante et reste pour l'Agenda 21 un gage de bonne gouvernance. Cette dernière, selon la littérature, basée sur le principe de la décentralisation du pouvoir et des moyens tant financiers, humains que techniques, suppose un système démocratique efficace, une gestion transparente et la mobilisation de tous les acteurs par l'institutionnalisation du dialogue.

Après Arnstein, le premier à avoir structuré les différentes formes de participation, l'expérience a montré que son amplitude et son mode opératoire, où se confondent société civile et autres acteurs de la ville, y compris l'Autorité, dépendent des spécificités culturelle, politique et institutionnelle de chaque contexte. De plus, l'étude de cas a révélé la nécessité d'aller au-delà de la simple consultation et d'intégrer l'éducation, la formation et la participation active des communautés tant dans le processus décisionnel que dans la mise en œuvre des projets. Elle a épinglé le travail remarquable des fédérations dans différents pays, comme celui de Orangi au Pakistan ou de CODI en Thaïlande. Associations qui permettent aux plus démunis de faire entendre leur voix tout en leur offrant des supports socio-économiques efficaces et des solutions de logement adaptées. Mais elle a, dans le même temps, souligné leurs limites, dès lors qu'elles ne tenaient pas compte de l'avis des autres acteurs et manquaient parfois d'une vision globale de la ville, oblitérant ainsi sa dimension spatiale.

Dans le contexte qui nous occupe, en dépit de définitions divergentes entre donateurs et autorités, la participation devient, pour nous, possible et hautement souhaitable. Car tel est, sans doute, l'un des plus grands enseignements du projet PMU 415: grâce à la participation, il est possible d'élaborer des solutions qui répondent aux aspirations et moyens financiers de la population, de limiter les conflits inhérents à tout programme d'éviction et de définir les actions socio-économiques les plus aptes à accompagner le processus de relogement, tout en prenant en compte le point de vue de l'Autorité et les contraintes spatiales. Mais ces avancées, même sans faire des communautés des partenaires à part entière, ne furent possibles que grâce au soutien sans faille des travailleurs sociaux, dévoués à la cause. Projet, donc perfectible, mais démonstration éclatante d'une réelle participation communautaire dans un pays tel que le Vietnam, officiellement d'obédience communiste où le Parti est censé incarner à lui seul la voix du Peuple.

La revue littéraire a aussi souligné combien le développement de partenariats innovants entre les acteurs en présence pouvait contribuer à la mise en place de solutions originales, indispensables à un développement durable, au premier rang desquelles devrait figurer la désignation de politiciens résolus et engagés. La volonté politique reste en effet un préalable; encore faut-il disposer des moyens d'agir en termes de décentralisation et d'autonomie fiscale ainsi que d'une administration compétente, peu corrompue et motivée. L'appui du monde académique et de technocrates visionnaires devient ensuite nécessaire pour tracer les lignes de force des projets et apporter l'expertise trans-sectorielle indispensable à leur réalisation dans laquelle vient se fondre le concours des communautés, gardiennes de la connaissance 'locale'; non seulement pour que leur voix soit entendue, mais aussi afin qu'elles puissent s'approprier les projets, en assurer la maintenance et adopter les changements comportementaux indispensables à l'amélioration des conditions environnementales. Enfin, l'inclusion du secteur privé, gage du succès économique des projets et l'une des sources de leur financement, paraît également garantir l'élaboration de solutions viables économiquement. Il ne s'agit donc pas de délaissier un acteur au profit d'un autre mais de les inscrire tous dans le processus décisionnel.

L'analyse a aussi révélé que les acteurs en présence à HCMV disposaient d'embryons de structures et de certaines capacités de lobbying proportionnelles à leur degré de connexion avec l'appareil d'État et du Parti, alors que, traditionnellement, l'esprit du consensus guidait toute prise de décision et que la population était habituée à débattre en public de sujets d'intérêts communs; tous indicateurs d'une approche participative possible. Reste à en créer les organes et le cadre légal pour l'institutionnaliser et à définir les règles pour que la prise de décision puisse avoir lieu en toute transparence sans léser aucun acteur, étant entendu que plus chacun fera la démonstration de sa capacité d'agir ou de financer l'action, plus son avis sera respecté.

2.1.3 Développement urbain durable et planification

Suivant les principes de la durabilité, il n'est plus question de vendre la ville aux investisseurs comme une simple commodité mais de l'inscrire dans une stratégie globale visant le bien-être de l'ensemble de la société et de son environnement; ceci requiert une vision globale de celle-là. Afin d'optimiser les espaces et mieux gérer les rapports entre ville, périphérie et campagne, la planification, longtemps décriée, est remise au goût du jour. Mais plutôt que de planification traditionnelle rigide, le développement durable fait appel à une méthode multisectorielle, holistique et évolutive. Il s'agit en effet de créer des espaces qui répondent au mieux aux besoins et inspirations de leurs utilisateurs, présents et à venir, en tenant compte des impératifs environnementaux, socio-économiques et culturels. Une telle responsabilité se doit d'être partagée avec l'ensemble de la société.

Ainsi, la revue théorique suggère de construire des coalitions fortes entre gouvernement, société civile et secteur privé pour guider le développement urbain; elle présente la planification structurelle stratégique comme une méthode appropriée pour y parvenir. Inscrite dans un processus dynamique de coproduction, elle fait l'aller-retour entre la collecte de données et leur analyse, l'élaboration d'une vision à long terme et l'action, le débat et l'évaluation. Elle tente de transcender les problèmes identifiés par l'analyse du contexte en s'appuyant sur ses atouts, les décrivant dans des projets stratégiques, à l'image de ceux qui furent proposés dans la cinquième partie de ce travail – destinés à répondre, à la fois, aux besoins de leur programmation et aux problèmes de la ville – au sein d'une vue globale, née de la confrontation entre les différentes parties, et régulièrement remise à jour, après évaluation des actions entreprises. De tels projets, souvent interconnectés, sont issus d'un processus de coproduction dans lequel un auteur conforme sa conception à l'avis de la coalition qui le porte mais sans pour autant perdre ses lignes de force et son originalité.

Dès lors, une réforme du processus vietnamien de planification urbaine est-elle réclamée par la plupart des commentateurs; elle reste, pour l'heure, rigide, directive et sourde à toute remarque étrangère à l'Administration ou au Parti. Mais une telle planification participative est-elle possible au Vietnam, sachant qu'elle réclame un environnement politique ouvert au débat et une administration disposée à encadrer ce dernier? De telles conditions ne sont pas encore rencontrées, le régime en place, autoritaire, demeure réticent face à tout partage du pouvoir alors que l'Administration reste revêche devant toute idée de réforme.

Pourtant, des signaux positifs indiquent qu'une ouverture est envisageable, moyennant certains aménagements de la méthode afin de s'accommoder des spécificités locales. Pensons ainsi à inscrire dans le processus certaines associations de masse, encore dépendantes du Parti, ou d'accorder, pour un temps encore, la prépondérance de l'Autorité sur les autres acteurs.

Il restera dans la foulée à mieux faire comprendre, aux uns et aux autres, les implications d'une dimension spatiale bafouée, en matière de ségrégation de la société et de dégradation des écosystèmes; pour dépasser ensuite les clivages sectoriels et géographiques qui minent l'efficacité de l'Administration; assurer la coordination à divers échelons et s'assurer du concours de l'ensemble des acteurs dans la mise en œuvre de ladite vision. A l'Autorité donc d'admettre son incapacité à vouloir tout régenter sans pour autant abdiquer de ses responsabilités, notamment vis-à-vis des catégories les plus vulnérables ou en matière de préservation de l'environnement.

Une telle évolution est pour nous probable si elle est progressive. Ce changement de rôle sous-entend une sensibilisation aux valeurs écologique et d'équité à tous les niveaux de l'administration, plus de moyens matériels et plus de connaissances dans le chef des échelons inférieurs; le mot d'ordre restant la décentralisation. Le pays se doit dès lors de poursuivre sa réforme institutionnelle, quitte à ce qu'elle s'inscrive dans un équilibre entre les extrêmes, une position chère au confusionnisme, qui, s'il elle ne satisfait pas les plus radicaux, permet par consensus, d'entraîner les plus récalcitrants dans son sillage.

Reste la question de l'échelle. La planification structurelle stratégique ne pourra embrasser d'un seul tenant l'ensemble de la problématique d'une mégapole. Différentes coalitions devront de manière simultanée et coordonnée s'atteler à différents niveaux – régional, municipal, par district et par quartier – et élaborer des perspectives à long terme qui intègrent par consensus les visions des différents acteurs et leurs besoins. Il s'agit là d'une méthodologie de travail longue et complexe à mettre en œuvre où l'Autorité devra jouer un rôle essentiel d'initiateur, de médiateur et de coordinateur.

2.1.4 Méthodes d'évaluation

Une approche, par essence holistique, réclamée autant par le développement durable que par la planification structurelle, de même que la mise sur pied des formules innovantes que tous deux impliquent, nécessite des études d'impact et d'évaluation approfondies ainsi que, plus en amont, la poursuite de la recherche tant fondamentale qu'appliquée. Des bases de données solides ainsi qu'une circulation transparente et sans entrave de l'information sont dès lors un autre domaine où le Vietnam devra encore consentir des efforts.

Par ailleurs, des outils d'investigation, d'aide à la décision et d'évaluation à l'échelle tant du bâti que de la ville sont indispensables. Il en existe déjà un grand nombre mis à disposition par divers bureaux et centres de recherche. Cette étude en a listé certains et en a mis particulièrement deux en avant, celui du SBSE et du bureau Telos; développés et testés dans une étude comparée de trois projets de logement, leurs résultats, convergents, soulignent assez l'utilité de tels outils et la nécessité de les affiner au cours d'études ultérieures. Mais l'objectivation de critères qualitatifs reste un exercice périlleux et subjectif. Les résultats, s'ils permettent des comparaisons, devront donc toujours être pris avec précautions et être considérés comme de simples indicateurs.

2.1.5 Pauvreté et esprit communautaire

Pauvreté urbaine et quartier précaire sont concomitants. La première, origine du deuxième, s'exprime en termes de carence de revenus mais également en manque de stabilité financière, d'accès à l'éducation, à la santé ou aux services de base; elle se traduit également au travers de l'insécurité, l'exploitation et l'exclusion. Cette vulnérabilité économique, sociale et environnementale dont on peut difficilement sortir seul, est donc multidimensionnelle.

D'un point de vue économique, les populations vulnérables sont essentiellement dépendantes du secteur informel tant pour leurs revenus que pour les prestations de services offertes en suppléance de celles d'un État défaillant. Cette forme souterraine de l'économie est l'expression de la dualité d'une société contemporaine, partagée entre un circuit légal et un autre non reconnu. Le premier trouve son expression

dans les zonings industriels, les autoroutes urbaines, les gratte-ciel et autres centres commerciaux, symboles de l'homogénéisation apparente des villes et de leur culture; le second est proclamé par les vendeurs de rue, les boniments répétés au bazar et les cris des bidonvilles, tous endroits où se perpétue la culture populaire.

La pauvreté ne s'exprime donc pas uniquement en termes quantitatifs mais aussi sur base d'une évaluation qualitative. Elle reste de ce fait complexe et fluctuante. Les groupes qui en souffrent ne sont pas homogènes; au contraire, ses sous-groupes disposent de caractéristiques et besoins propres.

Pour lutter contre elle, l'attitude fut d'abord de l'ordre du caritatif et de l'instinctif; puis elle évolua vers une forme plus politique, couvrant notamment des aspects du maintien de l'ordre, pour enfin largement s'institutionnaliser. Pour être efficaces, les mesures que les nombreux programmes de réduction de la pauvreté proposent, doivent embrasser tous les domaines précédemment évoqués tout en répondant aux spécificités des différents sous-groupes rencontrés. Mais une partie de la solution reste aux mains des pauvres eux-mêmes. Pour les y aider, il convient de soutenir l'économie parallèle qui leur permet de survivre.

L'esprit communautaire est un autre grand sujet de l'étude sociologique. Si les populations vulnérables fascinent par leur capacité d'entraide, leur solidarité n'est pas systématique. De fait, les bidonvilles ne sont-ils pas aussi des lieux d'extrême violence et d'abus de tout ordre où l'esprit communautaire n'irait donc pas de soi ? Il dépend, lui, du facteur temps, de l'organisation spatiale et de la culture locale. Parce qu'il n'est pas automatique, l'esprit communautaire ne peut donc à lui seul tout résoudre et justifier le désengagement des pouvoirs publics.

Ainsi, communautés et bidonvilles ne sont pas des monolithes aux intérêts communs; ils sont pluriels, tant d'un point de vue social, économique que spatial, et restent fortement hiérarchisés.

2.1.6 Le logement pour les plus pauvres

La production de logements demeure un outil fondamental de transformation de la ville et un vecteur de changements sociaux. Elle est donc, à la fois, moyen et objectif pour atteindre un développement urbain durable. Mais il serait tout aussi illusoire de vouloir la séparer de l'étude des autres fonctions de la ville – production, commerce, transport... –, a fortiori quand elle concerne les plus pauvres. En effet, afin de limiter son empreinte écologique et répondre aux besoins d'équité ou aux contraintes économiques, il sera nécessaire de réfléchir, entre autres, à l'organisation et la situation de la fonction résidentielle dans la ville et au sein des différentes classes sociales, à sa relation avec l'environnement, les équipements et services à pourvoir en parallèle, à sa proximité avec les zones d'emploi et de commerce ou encore au dialogue typomorphologique avec le restant du cadre bâti.

La construction de logements neufs, privés ou collectifs, en propriété ou en location, voire en sous-location, les parcelles viabilisées, la réhabilitation de quartiers précaires sont autant de solutions qui ne s'excluent pas mutuellement mais qui se complètent. Toutes requièrent de nouvelles méthodes de mise en oeuvre afin de répondre aux enjeux de l'habitat pour les plus pauvres. Au-delà de leur fonction résidentielle, elles doivent être perçues comme un moyen de cohésion de la société, en veillant au brassage social.

Une des premières leçons tirées de l'analyse indique qu'il convient de proposer la plus grande variété de types de logement et ce, à destination de toutes les catégories sociales, afin de répondre à la multitude des demandes et d'éviter des effets de glissement – une catégorie sociale s'appropriant les biens d'une autre, de condition inférieure, faute d'offres acceptables dans son créneau.

Rendre les logements destinés aux classes défavorisées financièrement abordables et fonctionnellement adaptés à leur mode de vie est un défi à relever par le biais d'analyses typologiques de l'habitat traditionnel, d'innovations conceptuelles, normatives et techniques, mais aussi de mécanismes de financement. Il appartiendra aux autorités d'offrir le cadre légal à ces expérimentations. Le canevas des normes de construction doit être suffisamment souple pour permettre à la créativité, tant des auteurs de projets que des communautés, de s'exprimer. Afin que ces dernières demeurent les premiers acteurs de leur développement, il importe que le cadre administratif s'ouvre à l'habitat populaire et que ce dernier puisse

s'ériger dans la légalité. Il constitue en effet l'essentiel du parc immobilier de HCMV et de beaucoup de villes asiatiques, à l'exception notoire de Singapour qui, par l'attrait de l'image moderniste qu'elle véhicule, demeure le modèle de référence de la région.

Pour l'heure, l'habitat populaire saïgonnais et d'autres villes asiatiques ne reçoit en général pas des autorités l'attention qu'il mérite. Des efforts doivent être entrepris d'abord pour lui donner droit de cité et le légaliser, ensuite pour mieux l'encadrer, sans nécessairement l'entraver, afin qu'il respecte mieux les critères de durabilité, et de mieux structurer son développement et, par-là, celui de la ville.

Dans le cadre d'opérations collectives, un saut qualitatif trop important entre l'habitat d'origine et le nouveau devrait être évité aussi bien en termes de taille des unités que de finition ou de qualité des équipements offerts. Dans le même temps, l'immeuble devrait contribuer à mieux articuler la ville par le dialogue typologique et l'espace public produit. Il conviendrait que les espaces privés, semi-publics et publics créés, favorisent le sentiment d'appropriation, l'échange social tant avec le voisinage qu'avec le quartier, autant que les activités de production et de commerce. Bref, polyvalence, flexibilité, évolution dans le temps, intégration sociale et typologique, mixité des fonctions... seraient à privilégier de même que la forte densité. Celle-ci n'est pas synonyme d'un bâti haut, forme d'ailleurs plus adaptée aux classes moyennes et supérieures qu'aux couches moins favorisées, parce que moins en rapport avec la rue, source de revenus. A ces éléments fonctionnalistes, devraient s'ajouter des notions d'identité, de références au lieu, sa culture et sa symbolique, des moyens d'appropriation et de reconnaissance... esthétique et culture n'étant pas uniquement l'apanage des classes supérieures.

Pour les classes sociales supérieures, le logement haut n'est donc pas à exclure, même s'il est moins performant d'un point de vue énergétique. Il incarne pour l'heure à ce point l'image de la ville moderne qu'il sera difficile dans un exercice de coproduction de l'exclure de la vision. Les quartiers de Thu Tiem et de Saigon South restent donc concevables dans une perspective durable de HCMC, à condition qu'ils intègrent également des quartiers mixtes plus en phase avec les moyens des catégories sociales inférieures et, qu'à l'image de Dungtan, ils intègrent réellement la dimension environnementale et spatiale dans l'équation.

Inscrit dans un programme de relogement, et d'après l'expérience du PMU 415, il apparaît que l'implantation de l'immeuble collectif à proximité du site d'origine limitera les incidences socio-économiques négatives. Ces dernières seront d'autant plus réduites dès lors que l'épargne en amont aura été favorisée, que des facilités de crédit seront offertes, en même temps que les supports favorisant la réinsertion seront concédés, ou non, sur une période suffisamment longue. Dans tous les cas, la participation communautaire devra être incluse dès la conception du projet, afin de cerner, au mieux, besoins et aspirations et de responsabiliser la population, gage d'une bonne gestion future.

La question du retour sur investissement du logement collectif à finalité sociale ne peut être éludée tant dans le chef des investisseurs que des pouvoirs publics. Si des rendements acceptables ne peuvent être escomptés, ce serait se fourvoyer que d'en confier l'initiative au seul secteur privé; ce dernier ne pouvant agir a priori par pur prosélytisme. La rentabilité doit être au rendez-vous; celle-ci reste pour l'heure réservée aux projets illégaux, là où les normes officielles sont précisément bafouées – autre argument pour les réduire ou du moins les assouplir, en faveur de cette catégorie sociale au moins. Par ailleurs, des mécanismes de subventions croisées avec des logements de standing, donc plus rentables, devraient être élaborés, ce qui favoriserait une meilleure mixité sociale tandis que des incitations fiscales, voire l'obligation faite aux promoteurs de réserver un pourcentage au logement social, s'inviteraient dans tout projet immobilier. Des 'incitations vertes' pourraient également être introduites, soit sous forme d'exonérations ou de primes fiscales, au bénéfice de tout projet soucieux d'écologie.

Quant à l'Autorité, elle ne peut envisager d'y investir à fonds perdus. Si Singapour y est parvenu, aucun autre pays n'a pu jusqu'ici répliquer son modèle; c'est sans doute que ce dernier est trop atypique. A la Ville donc de trouver les moyens de construire ce type de logements à moindres coûts, quitte à revoir ses normes vers le bas pour éviter de trop les subsidier, au risque alors de ne pouvoir les construire en suffisance.

Le principe de parcelles viabilisées est une alternative de choix parce qu'elle favorise l'auto-construction, un mode évolutif dans le temps particulièrement apte à répondre aux aspirations des usagers, puisqu'ils en

sont eux-mêmes les auteurs. Rares hélas furent ces projets jusqu'ici destinés aux plus miséreux, les parcelles étant généralement trop grandes alors que les sites sélectionnés ne disposaient pas d'une bonne accessibilité ou étaient trop éloignés des originels et des possibilités d'emploi. De fait, ce type de projet naît principalement en périphérie, là où les terrains sont encore abordables. Il faut dès lors éviter d'aligner les parcelles les unes derrière les autres, sans réfléchir à la cohérence de l'ensemble; il convient, à l'image du projet de Doshi à Indore, de les bâtir suivant le modèle du quartier autonome avec sa panoplie de facilités et de fonctions, et en y assurant brassage social, et espaces publics de qualité correctement hiérarchisés. En outre, insuffler l'idée de typologies originales, non seulement appropriées aux besoins mais aussi aux principes du développement durable, ne serait pas superflu. De tels projets seraient autant d'occasions de structurer la périphérie tout en fournissant les équipements qui y font défauts.

La charge du foncier constitue le coût principal de ces interventions. Il serait dès lors opportun que les autorités se constituent des réserves foncières en prévision des besoins futurs, alors que des mécanismes innovants pourraient être introduits, tel le bail emphytéotique, le partage du sol entre les anciens squatters et les propriétaires de terrains ou la copropriété, à l'image de ce qui fut expérimenté à Bangkok.

2.1.7 La gestion du bidonville

Quant au bidonville, phénomène largement répandu dans la région, il devrait pour longtemps encore occuper une part importante du paysage; même dans les pays en transition. Il diffère de l'habitat traditionnel sur bien des points, que ce soit en termes de légalité, de type d'occupation du sol, d'investissements, d'infrastructures, de densité, de techniques et de matériaux de construction, d'hygiène ou de confort, de typologie ou de morphologie. Sa réalisation diffère également de l'habitat légal, construit dans un long laps de temps, à l'issue duquel le résidant prendra possession de son bien, une fois terminé. A l'opposé, l'usager investit la parcelle dès le premier jour afin d'y édifier lui-même son abri, pour le consolider peu à peu.

Le bidonville procède de l'incapacité de la ville formelle à accueillir les couches les plus vulnérables de la société. A HCMV, il résulte d'une série de mouvements migratoires successifs. On le rencontre soit le long des berges des canaux, soit enfoui à l'intérieur des îlots sous forme de poches de pauvreté, soit encore en périphérie sur des surfaces plus étendues. Les premiers sont condamnés à une expropriation certaine, afin d'aboutir au nécessaire assainissement de la ville, les autres peuvent espérer une réhabilitation.

De fait, la politique vis-à-vis du bidonville a, toujours et partout, oscillé entre ignorance, éviction ou réhabilitation. La première fut l'attitude originelle des autorités et de la bourgeoisie à son égard, avant que son expansion échappât à tout contrôle.

De manière générale, l'éviction s'impose quand la réhabilitation n'est pas économiquement compatible avec la valeur intrinsèque des terrains occupés. Elle résulte donc, pour l'essentiel, de la pression exercée par la spéculation foncière. A HCMV, elle s'entretient par un manque, artificiellement entretenu par les autorités, de terrains à bâtir. Plus généralement, il s'agit là d'un phénomène récurrent dans une économie de transition à fort taux de croissance ou d'inflation endémique qui n'offre pas aux classes moyennes et supérieures, suffisamment d'opportunités d'investissements lucratifs et rapides; toutes caractéristiques rencontrées dans la métropole du sud-Vietnam.

Aussi dommageables soient-ils pour les personnes concernées, des programmes d'expropriation reste une nécessité en matière de requalification de la ville. Au moins les accompagne-t-on dans l'ex-Saigon de compensations financières; une rétribution justifiée mais hélas trop modeste pour permettre aux populations illégales de se reloger décemment. Aussi éviction n'est pas synonyme d'éradication; il s'agit plus prosaïquement, d'une translation du bidonville à partir du centre, convoité par des nantis, vers des terrains de moindre valeur, ce qui entraîne une privation de l'essentiel des revenus pour les populations vulnérables qu'il conviendra de pallier par des supports socioéconomiques.

Aussi, la réhabilitation du quartier précaire demeure l'option la plus souhaitable, car la moins dommageable pour sa population et la moins onéreuse pour la collectivité. Il s'agit d'une mise à niveau des infrastructures assurée, tantôt par l'Autorité, tantôt par les habitants eux-mêmes, et dans ce cas, souvent sous l'égide d'une association. L'objectif de mise à niveau des équipements demeure premier pour les uns, comme ce

fut le cas à Surabaya dans les projets KIP, quitte à le compléter par des activités sociales, ces dernières étant, pour les autres, la raison d'être du programme, tel celui de CODI.

Il peut être question de rénovation du bâti, à condition que les risques d'expropriation ultérieurs demeurent marginaux. Mais dans les deux cas, la dimension spatiale n'est, à HCMV comme ailleurs, que trop rarement prise en compte, avec pour exception notoire, le projet de Favela Bairro à Rio. L'espace public n'est en effet qu'exceptionnellement considéré, en dehors du simple élargissement des allées. Reste pourtant à le réorganiser, le hiérarchiser et mieux l'articuler avec celui des quartiers limitrophes, afin d'améliorer non seulement l'accessibilité mais aussi les rapports sociaux au sein et à l'extérieur du quartier.

2.2 Propositions pour une HCMV plus durable

Ville encore jeune, l'ex-Saigon fait face à une croissance urbaine et démographique rapide amorcée durant les guerres d'indépendance, accentuée depuis par le boom économique et l'image de modernité qu'elle incarne. Les pressions exercées par cet afflux non maîtrisé, conjuguées à l'industrialisation rapide depuis 1986 ou au consumérisme de la classe moyenne en pleine expansion, mettent aujourd'hui en péril son écosystème alors que ses infrastructures sont obsolètes et que la production de logements ne parvient pas à répondre à la demande. Consciente des ces dangers, l'Autorité agit au niveau des défaillances et manquements de ses équipements, mais demeure dépourvue face aux inégalités sociales croissantes sans réellement prendre conscience de l'impact des modifications substantielles de la structure et du parc immobilier de la ville qui accentuent ségrégation sociale, perte d'identité et déchirement d'un tissu urbain lacéré par les conséquences de l'ouverture économique.

Les propositions développées dans la cinquième partie de la thèse tentent de répondre aux défis de HCMV en s'appuyant sur ses atouts. Elles s'inspirent à la fois de la revue littéraire et de l'étude de cas; elles ont pour ambition la réduction de l'empreinte écologique, une plus grande équité sociale, la stimulation économique et la restructuration des espaces à l'échelle de la ville et de la région.

Les premières recommandations visent l'organisation de l'Administration et de la société et sont de nature institutionnelle. Elles couvrent le triptyque de la durabilité à l'échelon national, municipal et du cadre bâti. Elles embrassent des domaines tels le rôle de l'Administration, la décentralisation, l'invitation adressée à la société civile dans la prise de décision, la réforme bancaire, l'abrogation des statuts de résidence ou encore la légalisation de l'habitat populaire.

Les deuxièmes sont d'ordre technique, présentées sous forme de recommandations, elles visent la construction et l'équipement des immeubles pour accroître leurs performances et réduire leurs coûts ou encore l'emploi de technologies spécifiques dans le domaine de la mobilité, certaines destinées à parcourir des distances longues, d'autres plus adaptées aux trajets courts.

Les troisièmes évoquent l'aménagement du territoire au niveau régional afin de mieux gérer la croissance de la ville. Y sont consignées des mesures telles que la stimulation de la croissance de certaines villes secondaires aptes à accueillir les migrants suivant les traces de Shanghai ou de Séoul; l'aménagement de zones vertes pour contenir la croissance de la ville dans certaines directions, combiné à la provision de terrains à construire, ailleurs. Viennent enfin des actions visant à réhabiliter le centre. Celles-ci prévoient, entre autres, l'emploi de couloirs de circulation du transport public pour concourir à la revitalisation du centre-ville et la structuration de la périphérie, suivant l'exemple de Curitiba et de Bogota, l'aménagement de parcs inscrits dans une trame continue, la hiérarchisation des espaces publics ou la création de nouveaux pôles, comme ce fut le cas à Barcelone.

Toutes s'inscrivent dans la logique d'une planification structurelle stratégique où la vision à long terme, régulièrement évaluée, serait débattue par l'ensemble des acteurs de la ville. Si la plupart des réalisations n'apparaîtront qu'à l'issue d'une période de vingt à trente ans, certaines actions, telles les réformes institutionnelles, devraient être immédiates dès lors qu'elles constituent des préalables aux actions plus structurelles. D'autres pourraient être différées à moyen terme, comme par exemple l'introduction des nouveaux moyens de transport dépourvus d'impact sur la structure spatiale de la ville ou la légalisation du cadre bâti existant; les dernières, sont inscrites dans une perspective lointaine, telle l'édification de couloirs

de circulation de transport en commun qui nécessiteraient des investissements lourds et une programmation en phases réparties sur plusieurs années.

Par souci de clarté et de concision, nous nous proposons de résumer toutes ces mesures sous forme de tableaux à double entrées en mettant en parallèle la problématique et les potentialités de la ville tirées de la première partie du travail, avec les actions proposées en dernière partie auxquelles le temps de mise en œuvre est estimé. Elles sont structurées par thèmes et répertoriées suivant quatre catégories; institutionnelle, socio-économique, environnementale et spatiale.

Tableau C1: L'institutionnel

	Atouts	Défis	Propositions	Temps
Administration	- Ouverture du pays depuis <i>doi moi</i>. - Culture du consensus. - Apparition de divers courants au travers du Parti sans perte de cohérence. - Autorités des districts et quartiers souvent plus proches des intérêts de leurs administrés.	- Pays dominé par Parti unique, lieu de dissensions entre conservateurs et réformateurs. - Administration hiérarchisée et morcelée par départements et localisations. - Conflits entre les différents départements et échelons de l'administration. - Décentralisation insuffisante, PCHCMV n'a pas d'autorité vis-à-vis des départements techniques. - Corruption endémique.	- Ouverture d'une troisième voie combinant dynamise économique du capitalisme à protection sociale du socialisme. - Réorganisation de l'administration avec précision du rôle et des responsabilités de chaque acteur. - Comité Populaire en charge de la coordination des services techniques. - Comité de coordination au niveau régional et municipal. - Décentralisation effective avec ressources financières et humaines. - Responsabilisation des départements avec droit de regard des administrés pour bonne gouvernance. - Inclusion des autorités locales dans les prises de décision pour autant qu'elles investissent.	Long
				Moyen
				Court
				Court
				Court
				Moyen
Planification	Nombreux outils administratifs mis à disposition	- Planification centralisée. - Schémas directeurs rigides non budgétisés et sans priorités.	- Planification urbaine par les municipalités avec État et régions en charge de la coordination. - Planification structurelle stratégique intégrant tous les intervenants en tant qu'acteurs à part entière.	Court
				Moyen
Gestion sol	- État propriétaire du sol avec droit d'usage de longue durée. - Nombreuses propriétés aux mains des agences d'État	- Spéculation effrénée. - Terrains État vendus aux investisseurs.	- Département en charge de la gestion des biens immobiliers de l'État réservés aux classes inférieures. - Développement de nouveaux montages: partage du sol, bail emphytéotique, co-propriété.	Court
				Court
Production logements	- Création d'un marché immobilier depuis désengagement État dans production de logements. - Secteur individuel grand pourvoyeur de logements populaires.	- Désengagement de l'État dans la construction de logements. - Carence en logements, surtout sociaux. - L'essentiel habitat populaire construit dans l'illégalité. - Règlements complexes, parfois contradictoires. - Normes de construction ambitieuses tant pour les bâtiments que les infrastructures. - Procédures d'approbation longues et complexes.	- Création d'une agence en charge promotion et coordination production de logements sociaux. - Incitations fiscales pour promotion logement social. - Assouplissement des modalités d'emprunts immobiliers. - Clarification et simplification des lois et règlements. - Révision des normes de construction suivant catégories sociales. Prise en compte de l'habitat populaire dans la rédaction des règlements et l'octroi de moyens financiers aux pauvres. - Légalisation des parcelles et des biens. - Simplification des procédures du permis de bâtir. - Reconnaissance des ruelles de moins de 12m.	Court
				Court
				Court
				Moyen
				Moyen
				Moyen
				Moyen
				Court

Tableau C2: Le socio-économique

	Atouts	Défis	Propositions	Temps
Développement économique	- Refonte de l'économie depuis 1986 avec ouverture aux capitaux étrangers mais économie toujours planifiée. - Croissance économique forte conduite par une agriculture plus performante et industrialisation. - Membre de l'OMC en 2007. - HCMV pôle économique. - Secteur informel très actif. - Population éduquée, travailleuse. - Solidarité familiale forte.	- Compagnies d'État biaisent la concurrence. - Administration ne dispose pas des outils administratifs pour lutter contre affres de la globalisation, tels dumping social et environnemental. - Prise en compte insuffisante du secteur informel. - Normes sociales et environnementales non respectées.	- Plus grands équilibres entre secteur privé et entreprises d'État avec neutralité de ce dernier. - Mise en œuvre de mécanismes de redistribution des richesses. - Administration mieux équipée pour appliquer lois protection environnement et populations vulnérables. - Reconnaissance et soutien du secteur informel avec facilités pour légalisation. - Accès aux emprunts et formations du secteur informel. - Contrôle plus strict de normes évolutives. - Soutien aux petites entreprises familiales.	Court Moyen Moyen Court Court Moyen Court
Lutte pauvreté	Programme de lutte contre pauvreté en place.	- Pauvreté comprise essentiellement comme un manque de revenus. - Exclusion des illégaux des programmes. - Pauvres pas accès au système bancaire.	- Etudes quantitative et qualitative pour comprendre complexité de la pauvreté. - Soutien varié des catégories les plus vulnérables en tenant compte des aspects multidimensionnels de la pauvreté. - Programmes visant les plus vulnérables: micro-crédits, fonds d'équité médicale... - Partenariat privé/public pour formation et création emplois pour les plus pauvres.	Court Court Court Moyen
Construction logements	Nombreux investissements étrangers notamment dans construction.	- Secteur de la construction manque de fonds surtout pour la production de logements sociaux. - Population relogée paupérisée. - Revente fréquente des logements.	- Emprunts hypothécaires plus facilement accessibles aux agents immobiliers privés et aux particuliers. - Taux d'intérêts plus bas et mensualités plus étendues. - Mesures fiscales et ratios minimaux visant la promotion logement social. - Mécanismes de subsidiarité croisée entre projets de logements pour riches et pauvres. - Meilleure prise en compte du volet socio-économique, accroissement et prolongation de la période des mesures de soutien. - Constitution de réserves foncières pour logements futurs des populations vulnérables.	Court Court Moyen Moyen Court Moyen
Gestion ville	Concurrence entre districts pour créer des centres attractifs.	- Spéculation foncière entraîne déplacement populations pauvres vers la périphérie. - Focalisation économie en certains points de la ville. - Manque de coordination des investissements; concurrence entre districts.	- Mesures fiscales contre la spéculation. - Promotion du bail emphytéotique, de la copropriété, de la location. - Mise à disposition de terrains pour construction. - Création de nouveaux pôles d'attraction dans les différents quartiers de la ville, de manière coordonnée.	Court Court Court Moyen
Droit du sol	Système de compensation élaboré.	- Contrôle des flux migratoires obsolète induisant précarité, surtout en cas d'éviction. - Compensations discriminatoires pour les plus pauvres suite aux différents statuts légaux.	- Abolition des statuts de résidence. - Lutte effective contre les squattes. - Calcul compensations suivant cours du marché, discrimination positive à l'égard des plus pauvres.	Court Moyen Court
Société	- Emergence société civile de plus en plus active, structurée et classe moyenne éduquée. - Reconnaissance des ONG qui pallient carences État. - Associations de masse s'affranchissent peu à peu ligne du Parti et lobbying pour défense intérêts des membres.	- Statut ONG encore flou et contrôlé. - Cloisonnement société en cours. - Secteur privé et petits propriétaires non représentés.	- Prise de distance des associations de masse avec le Parti. - Maintien cohérence et dialogue entre les différentes composantes société. - Corporation des petits propriétaires.	Court Moyen Court

Participation	- Expériences de participation communautaire par les ONG et certains bailleurs fructueuses. - Droit d'expression toléré tant que Pouvoir non atteint. - Expertise locale du travail social.	- Carence en travailleurs sociaux. - Droit de parole sous contrôle.	- Information population sur droits et devoirs. - Institutionnalisation du dialogue avec les différentes composantes de la société civile. - Mise en place d'une formation de travailleurs sociaux.	Court Moyen
----------------------	---	--	---	---------------------------

Tableau C3: L'environnement

	Atouts	Défis	Propositions	Temps
Politique environnementale	- Rhétorique en faveur du développement durable et préservation environnement. - Normes anti-pollution strictes. - Gros investissements en centre-ville en matière infrastructures.	- Conscience limitée de la complexité des enjeux, dumping environnemental, normes pas suivies. - Pas de mesures pour réduire consommation des ressources. - Choix technologiques onéreux.	- Conscientisation Autorité des enjeux écologiques. - Normes anti-pollution progressives à contrôler strictement. - Optimisation du réseau distribution d'eau. - Gestion des ressources au niveau régional. - Développement de technologies appropriées pour traitement eau, recyclage, construction. - Promotion énergies renouvelables, immeubles HPE, en phase avec leur contexte. - Equipement en infrastructures des nouveaux quartiers. - Récolte des eaux de pluie.	Court Moyen Moyen Moyen Court Moyen Moyen
Société	- Société traditionnellement proche de la nature. - Population prête à payer pour de meilleurs services.	Population prend des habitudes consuméristes.	- Campagnes de sensibilisation surtout des plus jeunes. - Païement progressif de la population des charges liées au traitement eau et déchets.	Court Moyen
Déchets	- Secteur informel de recyclage déchets performant. - Succès expérience ONG de tri à la source.	Autorité hostile à sélection déchets et recyclage.	- Implication autorité dans suivi collecte déchets des ruelles. - Organisation des collecteurs privés en coopérative. - Transport des déchets pour partie par voies d'eau. - Promotion tri à la source et dans les STS.	Court Court Moyen Moyen
Air	Taxes élevées d'importation et d'immatriculation des véhicules.	- Augmentation sensible pollution atmosphérique suite accroissement trafic routier, pollution industrielle, climatisation des bâtiments. - Trafic essentiellement composé de motos.	- Mesures visant à plus grande fluidité du trafic. - Promotion transport public performant, bon marché, plurimodal, intermodal. - Promotion de véhicules non polluants: bus à hydrogène, train, tram, tempo, mobylettes électriques, bateaux. - Promotion cuisson domestique non polluante. - Ventilation naturelle et isolation des bâtiments, protection passive. - Incitations 'vertes' à la construction.	Moyen Long Moyen Court Moyen Moyen
Eau	- Elargissement des canaux, pose égouts. - Climat propice au traitement eau par lagunage. - Cultures de subsistance dans la ville.	- Inondations fréquentes sur terres basses du sud HCMV. - Remblaiement des zones humides. - Assèchement de la nappe phréatique suite imperméabilisation des sols. - Egouts et drains insuffisants - Perte de biodiversité. - Pollution des canaux met en danger forêt Can Gio.	- Préservation des zones humides au sud de HCMV comme zone de collecte eaux pluviales, préservation écosystèmes, pisciculture, traitement des eaux. - Promotion plantations dans et autour HCMV. - Croissance de la ville dirigée vers Cu Chi. - Maintien activités subsistance dans interstices de la ville et parcs.	Moyen Long Long Moyen
Terre	- Terres arables très fertiles à l'ouest et sud de HCMV. - Plateau de Cu Chi offre terrains constructibles.	- Création îlots de chaleur. - Biodiversité en ville menacée.	- Limitation croissance de HCMV à l'ouest et sud par ceinture verte. - Continuité spatiale des espaces verts pour favoriser les échanges. - Préservation zones maraîchères au sein de la conurbation pour la nourrir à moindre coût. - Couloir de croissance vers le nord est et le nord ouest avec mise à disposition de terrains de construction. - Préservation de la presqu'île de Thanh Da et de la zone humide du District 9.	Long Long Court Moyen Court

Tableau C4: La gestion de l'espace

	Atouts	Défis	Propositions	Temps
Gestion régionale	- La ville n'est plus perçue comme un obstacle à la modernisation du pays. - Volonté moderniser HCMV. - Nombreuses villes secondaires autour de HCMV. - Can Tho et Vung Tau réellement autonomes et croissance économique et urbaine en cours.	- Dynamisme de HCMV attire toujours plus de migrants illégaux. - Croissance urbaine forte entre HCMV, Bien Hoa et Vung Tau. - Etalement de la ville sans contrôle, sans structure ni équipements adéquats. - Urbanisation des terres fertiles et des zones humides. - Nombreuses villes secondaires proches de HCMV appelées à être absorbées. - Urbanisation linéaire le long des axes de circulation. - Deux nouveaux centres d'affaires concurrents.	- Meilleur contrôle de la croissance de la ville, mécanismes de coordination et de solidarité entre districts/villes d'une même région. - Création zone Métropolitaine étendue intégrant HCMV, Can Tho et Vung Tau et d'une vaste conurbation polynucléaire d'entités compactes, autonomes reliées par réseaux denses; villes secondaires autonomes attirant partie des migrants. - Absorption consentie de certaines villes secondaires trop proches ou économiquement confondues à HCMV dont Bien Hoa, Thu Dau Mot, Ho Mon, Ben Luc, Nha Be, et isolation physique d'autres en évitant urbanisation linéaire. - Favoriser développement de Thu Tien en assurant mixité sociale, contenir extension de Saigon South. - Croissance encouragée vers Cu Chi et Thu Dau Mot. - Renforcement des réseaux de transport entre les entités, notamment par train et bateau.	Moyen Long Moyen Moyen Moyen Long
Planification	Population habituée aux consultations, prête à donner son avis.	- Schémas directeurs rigides, sans priorité, sans budget, sans coordination avec les autres secteurs. Utilisés comme faire-valoir pour attirer les investisseurs et non comme outil de gestion de la croissance de la ville. - Volonté affichée de construction de villes satellites mais sans moyens. - Donateurs travaillent de manière non coordonnée.	- Etudes d'impacts socio-économiques environnementales et spatiales des projets sur base de données mises à jour. - Collecte de données fiables avec outils de traitement dont le SIG, et prise en compte de la réalité du terrain dans conception. - Institutionnalisation des mécanismes de dialogue avec la société civile et le secteur privé. - Aide budgétaire avec comité de coordination des bailleurs entre l'Autorité, le privé et la société civile. - Planification structurelle stratégique mise en œuvre via des 'projets de projets'	Court Court Moyen Court Moyen
Gestion ville	2 centres: Saigon et Cholon aux caractéristiques bien définies. - Héritage colonial encore présent et peu dénaturé. - Délocalisation des entreprises à faible valeur ajoutée vers périphérie libère de l'espace au centre-ville.	- Spécialisation des espaces, densité en baisse, croissance non contrôlée et déstructurée de la périphérie, centre-ville dénaturé. - Développement d'îlots de chaleur. - Développement 2^{ème} et 3^{ème} couronnes non contrôlé, mal articulé. - Centre-ville abandonné aux investisseurs, ségrégation sociale en marche. - Déplacement des entreprises vers périphérie diminue offres d'emplois et accroît les besoins en transport.	- Restauration du centre par couloirs de circulation, recyclage des espaces délaissés, développement de zones de nouvelles centralité. - Favoriser densification, mixité des fonctions. - Densité contrebalancée par espaces publics généreux mais hiérarchisés selon les besoins. - Prise en compte culture, et typologie traditionnelle et préservation patrimoine. - Plus d'espaces publics mieux hiérarchisés et articulés. - Meilleure articulation spatiale entre et au sein quartiers. - Trame verte quadrillant la ville, y inclus certains canaux et la rivière Saigon. - Promotion de nouveaux pôles de production intégrés à d'autres fonctions. - Recyclage des espaces libérés par les entreprises notamment pour du logement social.	Long Court Moyen Court Moyens Moyen Long Moyen Court
Transport	Forte hiérarchie des axes de circulation, allées étroites et sinueuses permettent échanges sociaux et évite usage voiture.	- Accroissement des besoins en transport. - Congestion du trafic accrue. - Peu d'espaces de circulation et d'espaces publics en général.	- Transport public en site propre. Développement de lignes de transport public structurant la périphérie et restituant le centre-ville. - Favoriser la multimodalité, l'intermodalité des transports publics et l'accessibilité en tous points de la trame. - Limiter élargissement des allées des quartiers populaires tout en améliorant leur accessibilité.	Long Moyen Court

Logement	• Typologie traditionnelle dense et basse avec forte connexion à la rue. • Culture accepte forte densité, mixité des fonctions et polyvalence des espaces.	• Tours de Singapour comme modèle mais non adapté au mode de vie des plus pauvres. • Logements sociaux non adaptés aux moyens financiers des plus pauvres.	• Immeubles hauts pour les classes supérieures, bas pour les pauvres. • Promotion de la mixité sociale et des fonctions, de forte densité, de polyvalence des espaces avec prise en compte secteur informel dans immeubles collectifs. • Réduction de la taille des logements et parcelles, avec finition à charge des usagers. • Promotion location avec mesures pour défense du locataire. • Promotion de la diversité de l'offre, avec choix en cas de relogement.	Court
				Court
				Court
				Court
				Court
Bidonvilles	• Poches de pauvreté inscrites au cœur de la ville favorisant échanges entre classes et proximité de travail.	• Eviction programmée des taudis le long des berges. • Ambiguïté entre politique d'éviction et de réhabilitation avec normes trop ambitieuses. • Impacts socioéconomiques négatifs des programmes de relogements. • Contribution financière pas systématique et pas modulée en fonction des moyens.	• Réduction des poches de pauvreté en assurant leur liaison physique avec le voisinage. • Elargissement de certaines allées et fourniture des équipements publics, travail sur la frange pour meilleure insertion morphologique avec quartiers avoisinants. • Relogement si possible in situ, avec typologie adaptée au mode de vie, avec supports socioéconomiques. • Contribution financière des populations généralisée mais modulée en fonction des revenus. • Normes de réhabilitation des infrastructures plus adaptées aux moyens de la population et de la Ville.	Moyen
				Moyen
				Moyen
				Court
				Court
Paysage	• Voies d'eau très présentes dans le paysage urbain. • Assainissement en court.	• Aménagement des berges de façon systématique sans tenir compte des spécificités. • Course à verticalité dans centre dénature son caractère.	• Aménagement des berges des canaux en fonction des spécificités et besoins de chaque site, berges tantôt verticales, tantôt en pente, parc linéaire versus voirie. • Aménagement des deux berges de la rivière Saigon en amont du District 1. • Exploitation de certaines perspectives, limitation des hauteurs du bâti dans D1, D3, D5 • Intégration du paysage des zones humides dans la ville	Moyen
				Long
				Court
				Court

Ces propositions englobent l'ensemble de l'activité humaine à HCMV, au sein desquelles la composante spatiale occupe une place prépondérante. Celle-ci vise d'abord la transformation de HCMV et de sa région en une vaste conurbation polynucléaire inscrite entre l'ex-Saigon, Can Tho et Vung Tau, au sein de la quelle cohabiteraient des entités aux caractéristiques diverses entourées de zones vertes protégées, tantôt humides et sauvages, tantôt agricoles. Le cœur consisterait en un agglomérat urbain organisé autour d'une série de pôles d'activités, structuré par un maillage de verdure et de couloirs de circulation incluant du transport en commun en site propre. La métropole serait entourée d'entités secondaires autonomes spécialisées interconnectées par des réseaux performants. L'interventionnisme est donc de mise; il vise à contenir l'étalement de HCMV, à re-qualifier son centre et structurer sa périphérie.

Ces recommandations sont ambitieuses. Leur financement nécessite la mobilisation de tous les acteurs et la définition de priorités. La responsabilité d'un arbitrage impose aux coalitions chargées de la mise en œuvre des projets, d'organiser le débat et de coordonner l'action. Aux autorités d'initier ce dialogue, de l'institutionnaliser et de sauvegarder les intérêts de la collectivité en butte aux pressions qui ne manqueront pas de s'exercer de-ci de-là. A elles aussi, incombe la prise en charge des infrastructures et des équipements publics tout en adaptant leurs normes aux capacités financières effectives de la collectivité. Aux techniciens et urbanistes d'alimenter les discussions par des propositions concrètes spatialisées et innovantes. Au secteur privé d'apporter son concours financier et son expertise économique tandis que les communautés offriront leur connaissance du terrain. A la société civile de veiller à la transparence du processus. A chacun donc d'inscrire ses actions, petites ou grandes, dans la perspective de ce grand dessein et de changer de comportements afin de concourir à l'édification d'une ville mieux structurée, plus en phase avec son environnement et plus soucieuse d'équité sociale.

Mais une telle approche reste-elle plausible dans le Vietnam d'aujourd'hui, centré qu'il est sur le développement économique? Gageons que la volonté de la frange la plus conservatrice du Pouvoir

assurera la protection des plus démunis et que la part de l'élite la plus soucieuse d'environnement écartera les dangers écologiques, permettant par simple consensus de freiner les ardeurs des avocats les plus acharnés du libéralisme.

2.3 Quelles leçons pour les autres métropoles d'Asie?

Inscrites dans une économie devenue globalisée, où différents espaces-temps s'entrechoquent, les mégapoles constituent des phénomènes complexes difficiles à appréhender mais qui caractérisent l'urbanisme du 21^{ème} siècle. Il paraît illusoire de prétendre circonscrire leur expansion. On peut cependant escompter, à l'image de HCMV, encadrer leur développement et répondre à certains de leurs défis, dont la préservation de l'environnement ou la sauvegarde d'une certaine équité sociale.

Mais la définition de solutions généralistes applicables en tout lieu reste une utopie compte tenu de l'importance des spécificités locales. Les différentes formes que peut revêtir la ville durable dépendent de la culture dans laquelle elle se dessine, du degré de conscientisation des différents acteurs, des facteurs politiques et socio-économiques mais, aussi et surtout, des conditions naturelles et environnementales locales, et encore des caractéristiques typologiques et morphologiques de ses quartiers.

Au-delà de ses spécificités, concédons que HCMV partage avec ses consoeurs de la région une série de traits communs. Citons, entre autres, une histoire récente marquée par le colonialisme et une croissance démographique d'abord progressive, exponentielle ensuite, sans accompagnement immédiat d'un surcroît de richesses attendues de l'industrialisation et de l'accroissement de la production agricole. Le flux migratoire, en provenance des campagnes, s'explique, là comme ailleurs, par le rejet de la pauvreté rurale et l'image de modernité renvoyée par une ville phare; phénomène à la fois comportemental et structurel. S'y expriment ensuite les différents stigmates de la mondialisation que sont la dégradation de l'environnement, l'accentuation des inégalités sociales, l'expansion des bidonvilles, la déstructuration du tissu urbain, à cause notamment d'infrastructures vouées à l'automobile ou de tours dédiées à la gloire du capitalisme...

Le développement économique de ces cités s'appuie sur deux modèles, l'un occidental et impersonnel, l'autre asiatique, basé sur la famille; le premier résolument inscrit dans l'économie officielle, l'autre souvent en connexion avec le secteur informel. La similitude des modes de développement s'explique en partie par une main-d'œuvre bien éduquée et obéissante, des règles stables et un pouvoir fort. Certaines de ces villes s'inscrivent peu à peu dans le réseau des villes globales et se dressent ainsi au point de rencontre entre culture locale et globale, entre tradition et modernité. Etant des produits des diverses réalités sociales et historiques, elles ne tentent pas pour autant à s'homogénéiser. La diversité urbaine y est donc toujours présente.

Tout comme à HCMV, elles continuent de s'étendre par un double processus d'expansion et d'aggrégation du parcellaire. Leur périphérie se caractérise par le développement de quartiers hybrides, mi-ruraux, mi-urbains, où cohabite la culture villageoise locale et l'esprit citadin, leur centre par une 'sur-urbanisation', faite d'une faible industrialisation et de taux de densité bien supérieurs à ceux rencontrés ailleurs dans le monde.

L'essence même d'un certain nombre des propositions de ce travail devrait donc rester valable pour ces villes, car basée sur des théories toujours opérantes dans des contextes aussi similaires. Songeons, par exemple, à la nécessité de travailler au-delà des frontières sectorielles qui cloisonnent habituellement la gestion de la ville, au besoin de coordonner les efforts sur plusieurs échelles géographiques, à la recherche d'un équilibre toujours précaire et dynamique entre des forces contradictoires de dimension spatiale, écologique, sociale ou économique.

Rappelons ensuite l'intérêt de constituer des coalitions chargées d'élaborer des projets cohérents et stratégiques, fondés sur un travail de compréhension des spécificités physiques, culturelles, patrimoniales, sociales, économiques et institutionnelles du lieu dans lequel elles doivent opérer.

On peut donc escompter que certaines des recommandations du présent travail inspirent largement d'autres mégapoles d'Asie du Sud-Est. Les mesures plus spatialisées restent, quant à elles, spécifiques au contexte initial étudié. Un placage aveugle ne serait donc pas opportun, allant à l'encontre des préceptes

fondateurs de notre réflexion. Notons cependant que certains principes restent valables au vu des nombreuses similitudes rencontrées. Les recommandations relatives à l'endiguement de l'étalement urbain et au contrôle de la croissance en périphérie et de sa structuration, de la mobilité tant au sein des métropoles que de leur région – via notamment des couloirs de circulation destinés également à requalifier les centres-villes et à structurer les périphéries – de la renaissance du centre-ville sont ainsi toujours opérants. L'aménagement des voiries afin de laisser une plus grande place aux piétons, aux activités informelles, au végétal mais aussi au transport public en site propre, de même que la promotion des espaces publics, y compris des espaces verts – et ce afin qu'ils captent une part des inondations récurrentes – sont d'autres priorités à rencontrer dans les autres villes d'Asie Pacifique. La gestion du cadre bâti dans le souci du maintien d'une forte densité, la reconnaissance de l'habitat populaire, le travail sur l'articulation des quartiers, bidonvilles compris, et du relèvement de la qualité de vie en leur sein, de même que l'inscription de l'habitat pour les plus pauvres en dehors de toute forme de ghettos, et ce a priori au sein de logements denses et bas en forte relation avec la rue, sont également des pistes qui devraient être explorées dans ces contextes variés. Si la pertinence de leur fondement théorique ne devrait pas être remise en cause, la manière de les mettre en œuvre concrètement devrait être avalisée et amendée par l'entremise de nouvelles études contextuelles dont la méthodologie pourrait s'apparenter à celle du présent travail, quitte à l'améliorer sur certains points.

Ainsi, de nombreuses études sont encore à conduire afin d'assister les décideurs des mégalo-poles asiatiques à ce que la ville dont ils sont les responsables, tende par son organisation spatiale, institutionnelle, économique et sociétale à un plus grand respect de son environnement et à l'édification d'une société plus équitable, bref, introduise une dimension éthique dans la gestion de ces établissements humains avec le concours de l'ensemble des acteurs en présence. Il y va de l'intérêt tant de leurs habitants que de la terre entière. Il y a donc urgence d'entamer au plutôt une réflexion approfondie sur la gestion urbaine et de lancer des actions concrètes pour rendre les mégalo-poles à la fois plus respectueuses de l'environnement et plus éthiques.

Pour y parvenir, d'autres études sont appelées à compléter ce travail. Il s'agirait d'abord de confronter la faisabilité de ces propositions à l'avis des acteurs concernés, consolider ensuite les résultats par des études comparées avec d'autres contextes, approfondir enfin les méthodes d'investigation et d'évaluation, sans oublier la recherche de technologies appropriées et d'énergies renouvelables adaptées à des pays moins industrialisés. Il s'agira également d'affiner les procédures de planification structurelle stratégique afin qu'elles s'adaptent mieux à des sociétés en transition aux principes démocratiques quelque peu balbutiants, ainsi qu'à l'échelle d'une mégalo-pole. Plus fondamentalement, il s'agira de fonder un modèle économique réellement soucieux de préservation des écosystèmes et d'équité sociale.